

Titre : Les PME / PMI dans le viseur d'AXA Maroc.

Gestion de risque

Les PME/PMI dans le viseur d'AXA Maroc

AXA Assurance Maroc annonce la couleur. La gestion de risque s'avère d'année en année un dossier central à prendre au sérieux. Les PME/PMI, socle du tissu économique national, en sont-elles assez conscientes ? AXA lance le débat.

Les PME/PMI constituent, chez nous, l'essentiel de l'économie nationale. L'absence de chiffres pose toutefois une problématique et est souvent une source de polémique. Idem pour la définition d'une PME. Mais tous s'accordent à dire que plus de 90% du tissu économique est constitué de PME/PMI, créant ainsi l'essentiel du dynamisme de l'économie nationale. AXA Assurance Maroc fait la distinction entre les grandes entreprises d'un côté, les PME-PMI et micro-entreprises de l'autre. Son DG Adjoint en charge du marché IARDT et Réassurance à AXA Assurance Maroc, M. El Mostapha Khriiss, explique que si pour les grandes entreprises, la culture de l'assurance est assez développée, pour les PME-PMI, un grand effort de vulgarisation et de sensibilisation au risque est encore à fournir. Ceci est d'autant



أكسا التأمين المغرب
AXA ASSURANCE MAROC

plus vrai pour les micros entreprises où l'assurance reste encore une notion vague et peu familière. Mais dans l'ensemble, ce sont environ 300 000 PME/PMI qui constituent l'essentiel de la cible d'AXA Assurance Maroc. Quid de la contribution ou de la valeur ajoutée d'AXA Maroc ? La réponse de M. El Khriiss est sans équivoque : "Chez AXA, nous avons conscience de l'importance de notre rôle qui consiste à bien les accompagner à travers un conseil et une assistance adaptés à leurs spécificités. Ce travail de sensibilisation doit se faire en douceur.

En 2009, nous avons par exemple développé un site unique en son genre tant au niveau national qu'international, accessible sur l'adresse «<http://www.mesurezvosrisques.com>». Cet outil, intuitif et interactif, permet à l'entreprise de faire un pré diagnostic des risques encourus. Cette expérience a d'ailleurs rencontré un franc succès auprès des patrons de PME-PMI. Aujourd'hui, nous sommes en train de travailler sur une nouvelle version du site, qui permettra aux dirigeants de petites et moyennes entreprises de bénéficier davantage de conseils et d'assistance. Nos équipes effectuent également des visites gratuites dans les PME-PMI pour les aider à mesurer les risques auxquels elles sont exposées et conseiller les chefs d'entreprises". En plus d'approfondir la réflexion autour de ces thématiques majeures, AXA Assuran-

ce Maroc lancera prochainement une campagne de communication et de sensibilisation à l'adresse des patrons de petites et moyennes entreprises.

H.Z

L'avis de M. Jaouad Tahiri, DG Adjoint en charge des Règlements IARDT et Accidents de Travail :

"Un des points important est la sécurité financière que peut garantir l'assurance. Prenons la situation de trois PMI qui ont eu un sinistre incendie/explosion qui a détruit leur outil de travail.

Cet incendie a arrêté la production donc la vente de leur produit : La PMI 1 n'est pas du tout assurée contre l'incendie : elle perd donc le travail de toute vie, à savoir, son outil de production et ne pourra reprendre son activité que grâce à ses fonds propres. La PMI 2 est assurée pour l'incendie : elle sera remboursée sur la base des biens assurés et pourra reprendre son activité. La PMI 3 est assurée contre l'incendie et la perte d'exploitation : celle-ci sera remboursée sur la base des biens assurés contre l'incendie et grâce à la garantie Perte d'Exploitation elle sera également remboursée de la perte financière engendrée par l'arrêt de production donc de la vente".